

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SÉANCE DU MERCREDI 30 JUIN 2021**

Membres :

- en exercice	45
- présents	25
- représentés	15
- excusés	5
- votants	40

Secrétaire de séance : Madame Audrey RONDINI-GILLI

Le quorum requis étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.

**Délibération n° 2021/06/30-63**

**OBJET : Budget annexe "Zones d'activité économique" - Approbation du Compte administratif de l'exercice 2020**

L'an deux mille vingt et un, le trente juin à seize heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, dûment convoqués le 22 juin 2021, se sont réunis Hôtel communautaire - Salle Martine-Canapa - 2 rue Blaise Pascal à COGOLIN (83310), sous la Présidence de M. Bernard JOBERT, Vice-Président.

**Membres présents :**

Bernard JOBERT	Jacki KLINGER	Lucie LAFEUMA
Thomas DOMBRY	Patricia PENCHENAT	Patricia AMIEL
Stéphan GADY	Mireille ESCARRAT	Jean-Maurice ZORZI
Laurent GIUBERGIA	Patrick HERMIER	Véronique LENOIR
Roland BRUNO	Didier SILVE	Thierry GOBINO
Jean PLENAT	Anne KISS	Isabelle CARBON
Céline GARNIER	Frédéric CARANTA	Maxime ESPOSITO
Sylvie GAUTHIER	Catherine HURAUT	
Audrey RONDINI-GILLI	Catherine BRUNETTO	

**Membres représentés :**

Marc Etienne LANSADE donne procuration à Audrey RONDINI-GILLI  
Alain BENEDETTO donne procuration à Anne KISS  
Sylvie SIRI donne procuration à Bernard JOBERT  
Christophe ROBIN donne procuration à Céline GARNIER  
Gilbert UVERNET donne procuration à Patricia PENCHENAT  
Christiane LARDAT donne procuration à Patricia PENCHENAT  
Franck THIRIEZ donne procuration à Jacki KLINGER  
Jennifer DUBAS-PICHON donne procuration à Stéphan GADY  
Aline CHARLES donne procuration à Laurent GIUBERGIA  
Cécile LEDOUX donne procuration à Thomas DOMBRY  
Michel LE DARD donne procuration à Isabelle CARBON  
Julienne GAUTIER donne procuration à Thierry GOBINO  
Michèle DALLIES donne procuration à Véronique LENOIR  
Valérie MORA donne procuration à Mireille ESCARRAT  
Frédéric BLUA donne procuration à Catherine BRUNETTO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021\_06\_30\_63-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

**Membres excusés :**

Vincent MORISSE  
Philippe LEONELLI  
Anne-Marie WANIART

Philippe BURNER  
Michel PERRAULT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021\_06\_30\_63-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

**Délibération n° 2021/06/30-63**

**OBJET : Budget annexe "Zones d'activité économique" - Approbation du Compte administratif de l'exercice 2020**

**Le rapporteur expose :**

**Le Compte administratif comprend les réalisations de l'exercice, les reports de l'exercice antérieur, les restes à réaliser en section d'investissement.**

**Le Compte administratif 2020 est concordant au compte de gestion de la trésorerie générale.**

Le Conseil communautaire,

Vu les articles L.1612-12, L.2121-14 et L.2121-31 du CGCT ;

Vu l'article 107 de la loi NOTRe qui modifie les articles L.2313-1, L.3313-1 et L.4313-1 du Code général des collectivités territoriales relatifs à la publicité des budgets et des comptes ;

Vu l'instruction comptable M 4 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 24/2012 du 27 décembre 2012 portant création de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 44/2020-BCLI du 30 janvier 2020 portant modification des statuts de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez ;

Vu le budget primitif et ses décisions modificatives de l'exercice 2020 ;

Vu le compte de gestion établi par le comptable public des recettes et dépenses de la Communauté de communes pour l'exercice 2020 ;

Vu la note de présentation retraçant les informations financières essentielles de la Communauté de communes ;

CONSIDÉRANT que le Conseil communautaire est réuni sous la présidence de M. Bernard JOBERT, vice-président, délibérant sur le Compte administratif 2020 dressé par monsieur Vincent MORISSE, président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez.

CONSIDÉRANT que monsieur le président s'est retiré au moment du vote, conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, en sa qualité de président lors de l'exercice considéré.

CONSIDÉRANT l'avis favorable du bureau communautaire du 31 mai 2021.

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission « finances, budget, marchés publics » du 7 juin 2021.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021\_06\_30\_63-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

Après en avoir entendu le rapport et après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

**Article 1 :**

**D'ADOPTER** le rapport ci-dessus énoncé.

**Article 2 :**

**DE DONNER ACTE** au président de la présentation faite du Compte administratif pour l'exercice 2020, dont les résultats s'établissent comme suit :

	<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
042	Opération d'ordre de transfert entre section		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	0,00	0,00	0,00

	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	0,00	0,00	0,00

	<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre section		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

L'arrêté des comptes au terme de cet exercice, permet de dégager les résultats suivants :

Résultat reporté 2019 : exploitation = 0,00  
investissement = 0,00

Résultat de l'exercice 2020 : exploitation = 0,00  
investissement = 0,00

Résultat de clôture 2020 à reporter : exploitation 0,00  
investissement = 0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021\_06\_30\_63-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

**Article 3 :**

**D'ARRETER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

**COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE ZAE 2020  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ**

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>					
			Fonctionnement	Investissement	Total cumulé
RECETTES	Prévisions budgétaires totales (BP + DM)	A	240 000,00	120 000,00	360 000,00
	Titres de recettes émis	B	0,00	0,00	0,00
	R.A.R.	D		0,00	0,00
DÉPENSES	Autorisations budgétaires totales	E	240 000,00	120 000,00	360 000,00
	Mandats émis	G	0,00	0,00	0,00
	R.A.R.	I		0,00	0,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution				
	Excédent	B-G	0,00		0,00
	Déficit	G-B		0,00	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	Solde des R.A.R.				
	Excédent	D-I	0,00		
	Déficit	I-D		0,00	0,00
RÉSULTAT REPORTE	Excédent		0,00		0,00
	Déficit			0,00	
RÉSULTAT CUMULE	Excédent		0,00		0,00
	Déficit			0,00	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021\_06\_30\_63-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

<b>RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET HORS RESTES A REALISER</b>				
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	0,00		0,00	0,00
Fonctionnement	0,00		0,00	0,00

Affectation	Résultat de clôture d'investissement (hors RAR)	0,00
	Solde des RAR	0,00
	Résultat définitif d'investissement	0,00
	<b>Solde libre d'affectation</b>	<b>0,00</b>

**Résultat du vote : à la majorité avec 39 voix pour et 1 voix contre (Valérie MORA).**

Signé : Vincent Morisse, président

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20210630-2021\_06\_30\_63-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021